



Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 11 février 2019, à 20h00, à la Galerie, La Golée, 2012 AUVERNIER

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation des procès-verbaux du 12 février 2018 (visible sous aaca.ch-rubrique l'association)
3. Rapport : a) du président
b) du caissier
c) des vérificateurs des comptes
4. Admissions - démissions
5. Election des membres du comité
6. Election des vérificateurs de comptes
7. Programme 2019
8. Site internet
9. Divers

1. Appel

Le président, Cédric Bellini, souhaite la bienvenue aux artisans et commerçants du village, ainsi qu'aux amis.

Sont excusés : D'Agostino Marine, Carrosserie d'Auvergnier, AJF, J.-M. Heurioud, Patrick Schaffter, C. Henrioud Schaffter, Camille Schaer.

Présents: Atelier CC (C.Puthod), Dopamine(O.Manrau), Sophie Krugel, Claire Beyeler, Du Pasquier Philippe, Yann Noirjean, Cédric Bellini, François Sahli, B. de Montmollin, A. Perrochet, G. Germond, Ch.-L. Humbert-Droz, J.Schaer.

2. Approbation du procès-verbal du 12 février 2018.

Le procès-verbal de l'assemblée du 12 février 2018 est adopté avec remerciements à son auteur.

3. Rapport

- a) Le Président rapporte sur l'année écoulée. Tout s'est bien passé, avec un beau succès des soirées musicales. C. Bellini annonce sa démission, mais reste membre de l'AACA.
- b) Le caissier rapporte sur les comptes 2017.

Résultat 2018 : 1'055.90

Marché de printemps : CHF 331.85

Cotisations : CHF 4'300.-

Marché de Noël : CHF 41.35

Concerts : CHF 1'944.70

Frais : CHF – 5'562.-

Transfert C Epargne : CHF – 5'000.-

Fortune au 31.12.2017 : CHF 25'733.23

c) Rapporteurs de compte : Vérifiés la semaine précédente, les vérificateurs de comptes, par Sophie Krugel, confirment leur bonne tenue par le caissier, Charles-Louis Humbert-Droz et le remercient. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier qui en remercie l'assemblée.

Budget 2018

Cotisations : CHF 4'000.-

Marché de printemps : CHF 1'000.-

Concerts : CHF 1'000.-

Marché de Noël : 0

Frais administratifs : CHF - 400.-

Local : CHF – 600.-

Logo et panneaux publicitaires : CHF -1'000.-

Décoration florale Grand-Rue : -1'000.-

Divers : CHF – 1'000.-

Résultat : CHF 2'000.-

Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

4. Admissions – démissions

Admission : L'Artisan Auvernier

Pas de démission annoncée. Toutefois se pose la question de la pêcherie Chevallier. En effet, N. Chevallier ne paie plus ses cotisations et n'a plus exercé durant plusieurs mois. Un membre du comité prendra contact avec lui pour connaître ses intentions.

6 Election du comité

Président : Henry Grosjean (absent, mais qui salue l'assemblée)

Vice-Président : Benoît de Montmollin

Secrétaire : Josette Schaer

Caissier : Charles-Louis Humbert-Droz

Assesseur : François Sahli

Représentant des amis : Yann Noirjean

Vérificateurs de comptes : 1^{er} vérificateur : Catherine Henrioud

2^{ème} vérificateur : Alexandre Perrochet

Vérificateur suppléant : Olivier Manrau

5. Programme 2019

Avril : **Samedi 27**, marché de printemps

Mai : **Dimanche 26**, Pique-nique de l'association au Château d'Auvernier

Juin : **Vendredi 7 et
Vendredi 21** de 19h00 à 22h00, animations musicales en cas de beau temps.

Août : **Vendredi 9**, de 19h00 à 22h00, soirée théâtre en cas de beau temps.
Jeudi 15, dès 20h00, concert des jardins musicaux. L'AACAA n'a pas encore reçu d'information à ce sujet, mais ne gère que l'installation et la subsistance.

Décembre : **Samedi 7**, de 11h00 à 20h00, Marché de Noël. Reprise de la date du Téléthon.

Cette année, les Old Timers ne participeront pas au marché de printemps. Au vu de l'ampleur que prend ce rassemblement et de leurs besoins, il leur a été suggéré d'organiser cela par eux-mêmes et non plus sous l'égide de l'AACAA. Cette proposition a été mal reçue et l'organisateur a choisi d'organiser cette manifestation sous d'autres cieux.

7. Site internet

Coline Jeanneret-Gris est dorénavant en charge du site de l'AACAA. Arnaud Jacopin gère toutefois ce qu'il en est des adresses.

8. Divers

Ch.-L. Humbert-Droz propose de nommer Cédric Bellini Président d'honneur, accepté avec applaudissements de l'assemblée.

G. Germond demande que soit retracée l'histoire de l'association des commerçants depuis son origine. Les personnes ayant des archives en mains feront des recherches.

La vendangeuse, course à travers le vignoble crée lors de la fête des vendanges 2018, aura lieu le 7 septembre 2020.

L'AACAA rappelle qu'elle soutient toute manifestation qui le souhaite sur le village, soit financièrement, soit matériellement. Par exemple, la supe d'Halloween.

Le projet de barriques décorées suit son cours. Une délégation du comité est en contact avec le chef de la sécurité publique qui a validé les endroits possibles pour installer ces barriques, dans un but d'embellissement de la Grand-Rue, ainsi que de modérateur de trafic pour cette même rue, maintenant en zone 20km/h.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h00.

J.Schaer
Secrétaire